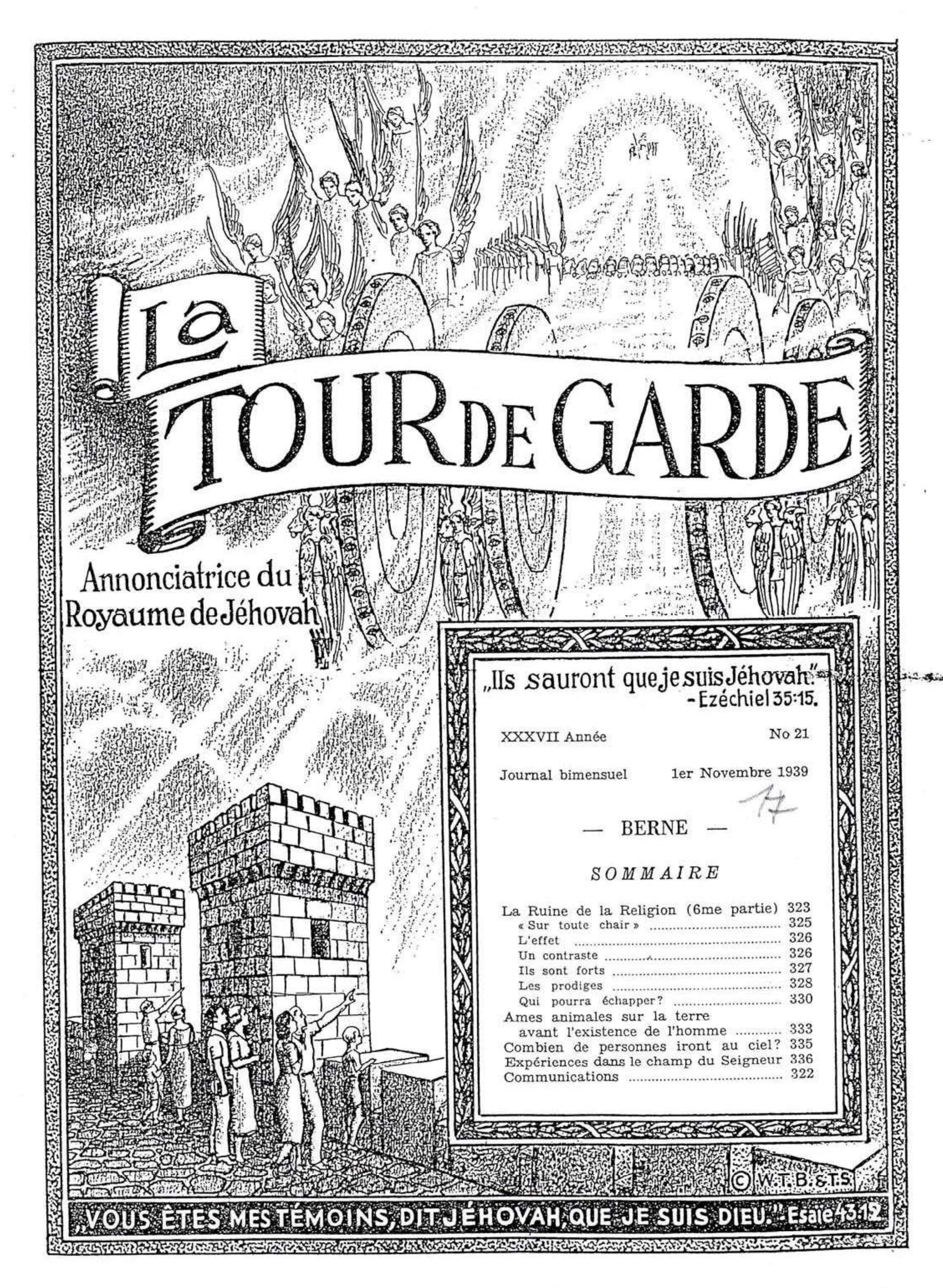


XXXVII Année No 21

Journal bimensuel 1er Novembre 1939

17

— BERNE —

SOMMAIRE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U.S.A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JEHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude de la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse:	1 an	6 fr.—	Chèques postaux Berne III 3319.
	6 mois	3 fr.—	
France:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Paris 1310-71.
	6 mois	20 fr.—	
Belgique:	1 an	40 fr.—	Chèques postaux Bruxelles 96976.
	6 mois	20 fr.—	

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de « La Tour de Garde », recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstrasse, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zürcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7610 Printed in Switzerland

Etudes de « La Tour de Garde »

La Ruine de la Religion (6me partie)
(Edit. du 1er novembre)

Semaine du 26 novembre .... § 1 à 13
Semaine du 3 décembre .... § 14 à 31
Semaine du 10 décembre .... § 32 à 47

La TOUR de GARDE
ANNONCIATRICE DU ROYAUME DE JÉHOVAH
XXXVII Année 1er Novembre 1939 No 21

La Ruine de la Religion

(6me partie)

« Mais c'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël: Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards des songes » (Actes 2: 16, 17).

L'ESPRIT de Jéhovah est la sainte puissance par laquelle Jéhovah exécute ses desseins. Ce saint-esprit est invisible aux yeux humains, mais c'est par lui que le Très-Haut fait agir ses créatures terrestres et que celles-ci réalisent ses volontés. Il investit certaines personnes d'une mission et de l'autorité qu'exige l'accomplissement de tous les détails de cette mission; et c'est en mettant sur elles son esprit qu'il opère cela. Dans le deuxième chapitre des Actes des Apôtres sont relatés les événements de la Pentecôte survenus dix jours après l'ascension de Christ Jésus. Au cours de cette circonstance, l'apôtre Pierre, mû par la puissance ou l'esprit saint de l'Eternel, cita la prédiction de Joël qui a trait, à un degré restreint, à l'époque de la Pentecôte.

² La prophétie de Joël annonce quelque chose de nouveau, quelque chose que Jéhovah n'avait encore jamais fait à l'égard des créatures chargées d'effectuer diverses particularités de ses desseins relatives au Royaume ou gouvernement théocratique. La relation de Joël est conçue en ces termes: « Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens des visions » (Joël 2: 28).

³ Les mots « après cela » signifient manifestement qu'après que le peuple de Dieu eut réalisé tout ce qui est prescrit aux versets 12 à 17, il survint quelque chose qui marqua l'accomplissement intégral de la prophétie. Comme les paroles de la prédiction doivent s'appliquer au « reste » de ce peuple au temps de cette réalisation complète, il paraît certain que ce qu'elles annonçaient est arrivé lorsque les consacrés, conscients d'avoir négligé de servir Jéhovah et profondément affligés, se furent repentis et furent revenus à lui de tout leur cœur pour l'adorer avec pureté et se dévouer à son service ainsi qu'au Royaume, résolus qu'ils étaient à ne plus se laisser arrêter par la crainte des hommes ou du diable. Cela doit signifier, par conséquent, que ce fut alors que Jéhovah délivra son peuple de la captivité que lui infligeait l'ennemi et lui ouvrit les yeux sur sa liberté en Christ.

⁴ En adoptant la religion, la nation juive avait rompu son alliance avec Dieu. Pour cette raison, Dieu l'avait rejetée, à l'exception toutefois d'un reste d'Israélites qui avait fidèlement observé les conditions de cette alliance. De ce nombre étaient l'apôtre Pierre et les autres dévoués disciples de Jésus-Christ. L'Ecriture sainte nous apprend que ce trait de la prophétie de Joël s'est accompli dans un cadre restreint à la Pentecôte, alors que, de par la volonté de Dieu, les disciples du Seigneur se mirent à annoncer librement les desseins divins en des langues qu'ils ignoraient jusque-là. En cette circonstance et sous inspiration, Pierre détermina, en le nommant « les derniers jours », le temps de la réalisation complète de la prédiction en question. D'autres passages scripturaux établissent avec précision que ces « derniers jours » sont ceux où Jésus-Christ devait venir dans le temple pour le jugement (Malachie 3: 1 à 3). Or, selon les preuves bibliques qu'a publiées jadis *La Tour de Garde*, cet avènement du Seigneur s'est effectué au temps fixé: en l'an 1918 de notre ère. A partir de cette date, les consacrés se repentirent de leurs manquements, ainsi qu'exposé précédemment, et revinrent à Jéhovah pour le servir avec fidélité, en conformité de ce que leur ordonnait la prédiction de Joël au chapitre 2, versets 12 à 17. Il ressort clairement des paroles de Pierre que l'expression « après cela » de Joël 2: 28 s'applique spécialement à l'époque d'après 1918. A la Pentecôte, l'apôtre prononça ces mots: « Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes » (Actes 2: 17).

⁵ Examinons maintenant les événements qui survinrent à l'époque de l'accomplissement partiel de la prophétie et même qui le déterminèrent. Pierre avait renié son Maître, Christ Jésus, trois

fois, par serment. Les autres apôtres avaient abandonné le Seigneur; leur crainte des Juifs leur avait fait prendre la fuite dans la nuit de son interrogatoire simulé. Tous, ils avaient de graves motifs de se livrer à la tristesse selon Dieu et certainement aussi une sérieuse raison de se repentir (Matthieu 26: 55 à 75; Jean 18: 15 à 27). Même après la résurrection du Seigneur, ils se réunissaient derrière des portes closes « à cause de la crainte qu'ils avaient des Juifs » (Jean 20: 19 à 26). Plus tard, ces disciples fidèles manifestèrent leur profonde affliction et se repentirent sincèrement. Jésus leur accorda son pardon et Dieu leur rendit sa faveur (Jean 21:1 à 19). Ils ne furent oints du saint-esprit que lorsqu'ils eurent été libérés de leur peur des Juifs, comme l'atteste Actes 2:1 à 14. Ayant reçu l'onction, ils annoncèrent avec hardiesse le nom de Jéhovah, son Roi et son Royaume. Depuis ce moment ils ne cessèrent d'accentuer l'importance de ce Royaume, et le jour vint où Dieu leur révéla son dessein de se choisir « un peuple pour son nom », un peuple qui rendît témoignage à son nom, à sa majesté et à sa puissance (Actes 15: 14). Les disciples durent laisser totalement la religion et furent ainsi mis à part pour le service de Jéhovah. A la Pentecôte donc, Jéhovah répandit son esprit sur toute chair, c'est-à-dire sur toutes les créatures qui lui étaient consacrées sans réserve. Ce fut le premier accomplissement de la prophétie de Joël.

6 Dans les années 1917 et 1918, les consacrés furent soumis à une épreuve sévère. Beaucoup d'entre eux ne confessèrent pas ouvertement leur dévouement à Dieu et à son Royaume, à cause de la crainte qui s'était implantée en eux. Cette négligence déplut au Seigneur qui ne pouvait leur rendre sa faveur avant qu'ils se fussent repentis et eussent confessé leur faute à Jéhovah, puis qu'ils eussent accepté de faire toute sa volonté. Jusque-là, ils avaient conservé cette opinion religieuse selon laquelle le dessein principal de Jéhovah serait de sauver les hommes, d'en prendre au ciel un certain nombre et d'en laisser d'autres sur la terre pour qu'ils lui aident à réaliser ses décisions. En 1919, le peuple du Seigneur comprit que la crainte des hommes l'avait égaré; toutefois ce ne fut que vers 1922 qu'il se rendit compte de sa malheureuse condition. A ce moment-là, Dieu lui dévoila que Christ Jésus était dans le temple et que la prophétie relatée sur ordre divin par Esaïe était en train de se réaliser à l'égard de ses consacrés. Cette prophétie est la suivante: « L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône très élevé, et les pans de sa robe remplissaient le temple. Alors je dis: Malheur à moi! je suis perdu, car je suis un homme dont les lèvres sont impures, j'habite au milieu d'un peuple dont les lèvres sont impures, et mes yeux ont vu le Roi, l'Eternel des armées. Mais l'un des séraphins vola vers moi, tenant à la main une pierre ardente, qu'il avait prise sur l'autel avec des pincettes » (Esaïe 6: 1, 5, 6).

7 Quand les consacrés eurent ouvert les yeux sur leur état, qu'ils se furent livrés au repentir en criant au Seigneur, la prédiction sur l'effusion du saint-esprit s'accomplit sur eux dans son intégralité. Christ Jésus agissait dans le temple au nom de Jéhovah et il répandit cet esprit saint sur les consacrés qu'il avait approuvés dans son jugement (Actes 2: 33).

8 Ce ne fut qu'ultérieurement, comme indiqué plus haut, que ces consacrés furent instruits du dessein formel de Jéhovah de tirer des nations un peuple pour son nom. Longtemps auparavant, le Tout-Puissant avait déclaré qu'il laisserait subsister Satan pendant une période déterminée, que Satan serait libre de continuer à s'opposer à lui, mais qu'en temps voulu, lui, Jéhovah, ferait annoncer son grand nom dans le monde entier selon sa promesse, que cette proclamation aurait lieu juste avant Armaguédon, avant qu'il fasse sentir à l'ennemi tout le poids de son omnipotence (Exode 9: 16). Les personnes dont il a fait ses témoins et qu'il envoie prêcher sur la terre son nom et son Royaume doivent par conséquent être oints de son esprit et chargés par lui d'un mandat les autorisant à effectuer l'œuvre qui leur est assignée. Cette mission est nettement définie dans sa Parole. Il a révélé, en effet, que les croyants qui sont en Christ Jésus et qui ont été approuvés dans le temple, doivent appartenir sans exception à la classe qui dit avec le prophète: « L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi, car l'Eternel m'a oint »; autrement exprimé: Dieu m'a chargé de travailler à la réalisation de son dessein, le temps en étant venu. Ceux que Dieu a choisis du milieu du monde pour son nom ont donc le devoir de remplir la même mission. En quoi consiste-t-elle? Le prophète répond: « Il m'a envoyé ... pour publier une année de grâce de l'Eternel, et un jour de vengeance [de justification] de notre Dieu » (Esaïe 61: 1, 2). De vengeance contre qui? Contre tous les adversaires du gouvernement théocratique dont les premiers, sur la terre, sont les chefs de la religion. Il s'ensuit que la mission confiée aux hommes choisis par Dieu et oints de l'esprit exige de chacun d'eux qu'il annonce la vérité de la Parole divine, vérité qui dévoile la religion, la montre telle qu'elle est réellement: un piège du diable, une industrie dont tirent profit ses trafiquants. Le temps arriva où « l'œuvre étrange » de Dieu devait s'exécuter et ces humains tirés du monde durent y participer. Ils le firent en publiant le dessein du Très-Haut exprimé par les stipulations de leur mission. Il était indispensable que Dieu répandît son esprit sur eux. Il le fit effectivement par Christ Jésus; ils devinrent ainsi ses témoins et il les envoya annoncer son dessein.

9 L'« œuvre étrange » de Jéhovah provoque la ruine de la religion et la dévastation parmi ses défenseurs et ses pratiquants, car les uns et les autres résistent à la théocratie. La proclamation du nom et du Royaume de Dieu est funeste à ces adversaires du Seigneur. L'organisation divine dans son ensemble est représentée sous le nom symbolique de « Jérusalem » qui désigne forcément aussi le Royaume. Notons comment, depuis 1922, s'est réalisée la prédiction de Joël que confirme cette autre prophétie divine: « En ce jour-là, je m'efforcerai de détruire [je travaillerai à détruire; *Synodale*] toutes les nations qui viendront contre Jérusalem. Alors je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication. Et ils tourneront les regards vers moi, celui qu'ils ont percé [eux, les ennemis qui s'opposent au Royaume de Dieu]. Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique, ils pleureront amèrement sur lui comme on pleure sur un premier-né » (Zacharie 12: 9, 10).

10 Les chrétiens qui étaient dévoués à Dieu et au Royaume et avaient eu le privilège d'effectuer, avant 1918, l'« œuvre d'Elie », furent « percés », selon l'expression de Zacharie; l'œuvre était morte et ils se lamentaient sur elle. Le nom de Jéhovah et celui de son Fils bien-aimé ayant été « percés » par l'Adversaire en 1918, le peuple consacré fut plongé dans le deuil, comme l'avait prédit Jéhovah, par la prophétie de Zacharie. (Lire la page 220 du livre *Préparation.*) Sur ces fidèles, sur tous ceux qui, dans la chair, lui étaient dévoués, Dieu répandit son esprit. Cette effusion se fit sentir d'une manière spéciale au congrès du 8 septembre 1922, tenu à Cedar Point, où les consacrés furent délivrés du lourd fardeau qui oppressait leur cœur et où ils se rendirent compte qu'ils avaient un grand travail en perspective.

11 Aussitôt après la Pentecôte, les apôtres oints s'en allèrent prêcher le Royaume à ceux qui voulaient entendre et leur prédication eut un effet dévastateur sur la religion. Les religionistes leur opposèrent une résistance acharnée et les abreuvèrent d'outrages. Saul de Tarse était un chef zélé de la religion, un persécuteur des disciples de Jésus-Christ; mais dès que le Seigneur lui eut ouvert l'entendement, il cessa d'être un religioniste; la religion fut pour lui chose morte (Galates 1: 1 à 14). De même, le peuple consacré à Dieu reçut, aussitôt qu'il eut été oint du saint-esprit — en 1922 — la mission d'annoncer les décisions divines, et la prédication de ce message fut désastreuse pour les adversaires du Royaume. Elle l'a toujours été jusqu'ici. Cette œuvre destructrice sera à son comble lorsqu'à Armaguédon l'acte ou le « travail inouï » de Jéhovah sera exécuté. Les fidèles auxquels fut accordée l'onction du saint-esprit et qui suivirent l'ordre de Dieu, furent totalement séparés de l'organisation du monde où domine la religion. Le Seigneur ayant délégué à ses oints le pouvoir d'agir en son nom, chacun d'eux a le devoir de publier son message de vérité, ce message qui ravage la religion. Pour plaire au Tout-Puissant, ils doivent s'acquitter avec fidélité des obligations que leur impose la mission dont ils sont investis et qui fait d'eux les cibles de l'ennemi, l'objet de ses insultes, de sa haine et de ses persécutions. Parce qu'ils sont oints, qu'ils remplissent leurs devoirs d'envoyés de Dieu et sont en Christ Jésus, ils constituent les « pieds » du Christ et exécutent d'un cœur joyeux le dessein de Dieu, celui de la proclamation de son Royaume (Esaïe 52: 7). Christ Jésus, la Tête du corps, fut persécuté et indiciblement outragé par les religionistes et ses « pieds » ont à endurer les mêmes souffrances.

12 Les témoins de Jéhovah ne subissent aucune influence humaine. Ce n'est pas à un conducteur ou un roi terrestre qu'ils obéissent. Ils sont les serviteurs de Jéhovah, le Dieu des cieux, par Christ Jésus qui est leur Chef et leur Roi. « Je répandrai mon esprit sur toute chair », telles sont les paroles prophétiques de Jéhovah. Il a répandu sa sainte puissance sur ses consacrés afin qu'ils effectuent l'œuvre de proclamation de son message aux nations. L'effusion du saint-esprit se fit tout d'abord sur la Tête, Christ Jésus, et, par lui, sur les membres de son corps (Psaume 133: 2). Ces humains chargés d'une mission ont donc bien Christ pour Chef et pour Guide, et aucun homme ne peut les enseigner ou les conduire. Ils sont un en leur Chef qu'ils suivent et dont ils reçoivent l'instruction: « Vous avez reçu l'onction de la part du Saint, et vous connaissez toutes choses » [*Ostervald* et *Lemaistre de Saci*]. « Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne; mais comme son onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est véritable et qu'elle n'est point un mensonge, demeurez en lui selon les enseignements qu'elle vous a donnés » (I Jean 2: 20, 27).

« Sur toute chair »

13 Que faut-il conséquemment entendre par ces mots prophétiques: « sur toute chair »? Ils ne désignent assurément pas l'humanité tout entière, comme quelques-uns le prétendaient une fois. Quand Jésus était présent en chair et en os, Dieu fit descendre sur lui son esprit (Matthieu 3: 16, 17). Cet esprit saint ne pouvait être répandu sur d'autres humains avant que Jésus fût glorifié (Jean 7: 39). Les disciples avaient la promesse qu'ils en recevraient l'effusion et à la Pentecôte cette promesse se réalisa: Dieu leur fit don de son saint-esprit, à eux et à d'autres hommes qui étaient

présents, qui entendirent sa parole, y crurent et se consacrèrent à lui (Actes 2: 38). Ensuite le saint-esprit fut accordé à ceux des Samaritains qui s'étaient déclarés pour Dieu et pour son Royaume (Actes 8: 14 à 17), puis, au temps fixé, il fut répandu sur les non-Juifs qui s'étaient également consacrés à Jéhovah et au Royaume (Actes 10: 44 à 46). Cette expression « sur toute chair » ne peut nullement concerner les adversaires du Très-Haut et de son gouvernement; il est évident qu'elle signifie ceci: Dieu met son esprit sur toutes les créatures humaines qui, dans leur organisme de chair, ont été engendrées de son esprit après leur entière consécration à lui, après avoir manifesté leur foi complète, leur sincère dévouement pour lui et son Royaume. A son avènement dans le temple en 1918, Christ Jésus commença l'œuvre du jugement et de la mise à l'épreuve des consacrés à Dieu. Il approuva ceux qui supportèrent l'épreuve ardente en manifestant leur dévouement désintéressé et les admit dans le temple où ils furent oints de l'esprit de Jéhovah. Cet esprit divin fut donc répandu sur eux alors qu'ils étaient des créatures de chair et d'os. Quand ils eurent ainsi été amenés en Christ et rendus membres de son organisation, ils furent chargés de présenter à Jéhovah « des offrandes avec justice », qui lui sont agréables. C'est ce qu'ils font, selon les attestations de l'Ecriture sainte, en annonçant son nom et son Royaume (Malachie 3: 1 à 3; Hébreux 13: 15).

L'effet

14 Quel est l'effet de l'effusion du saint-esprit? La prophétie l'indique par l'affirmation suivante: « Vos fils et vos filles prophétiseront. » A la Pentecôte, ces paroles s'appliquèrent aux Juifs, à leurs fils et leurs filles, qui avaient fait vœu de consécration à Dieu et à son Royaume, car le message divin transmis tant par Pierre que par le prophète Joël s'adressait à eux: « Et vous, enfants de Sion ... Israël ... mon peuple » (Joël 2: 23 à 27). Il s'ensuit que ce message a trait aussi aux Israélites antitypiques à l'époque de l'accomplissement complet de la prédiction. Les fils et les filles viennent après les parents, ce qui ferait conclure qu'ils représentent les derniers membres du « reste », c'est-à-dire ceux que le Seigneur a introduits en dernier lieu dans la classe du « serviteur fidèle et prudent » et auxquels il a confié les intérêts terrestres de son Royaume. Comme ils sont des enfants, ils doivent préfigurer un groupement de jeunes et vigoureuses forces, de personnes à l'esprit vivant et au cœur désintéressé qui gardent leur alliance en s'acquittant de la mission que Dieu leur a assignée (Esaïe 44: 1 à 8). Joël dit de ces fils et de ces filles qu'ils prophétiseraient, ou, en d'autres termes, qu'ils annonceraient la vérité. C'est justement ce que firent les apôtres. Tous les oints ont de même prophétisé; ils ont prêché ou vulgarisé le message divin relatif aussi bien au temps présent qu'au futur, obéissant à la puissance de l'esprit de Jéhovah, ainsi que l'écrivit un autre prophète: « Le Seigneur, l'Eternel, parle [a parlé; *Synodale*]: qui [parmi ceux qui lui sont dévoués] ne prophétiserait? » (Amos 3: 8). L'effet de l'effusion de l'esprit sur ces créatures est donc qu'elles servent Jéhovah en qualité de témoins, qu'en conformité des termes de leur mandat elles observent ses commandements en prophétisant ou proclamant son nom et son Royaume. Depuis l'avènement de Christ Jésus dans le temple et l'édification de Sion, tous ceux qui ont été reçus dans le temple et qui restent fidèles doivent rendre témoignage au nom et au Royaume de Dieu. « Un rédempteur viendra pour Sion, pour ceux de Jacob qui se convertiront de leurs péchés, dit l'Eternel. Voici mon alliance avec eux, dit l'Eternel: Mon esprit, qui repose sur toi, et mes paroles, que j'ai mises dans ta bouche, ne se retireront point de ta bouche, ni de la bouche de tes enfants, ni de la bouche des enfants de tes enfants, dit l'Eternel, dès maintenant et à jamais » (Esaïe 59: 20, 21).

Un contraste

15 Le jugement du temple eut, sur d'autres personnes, une action diamétralement opposée; la prophétie le déclare par ces paroles: « Vos vieillards auront des songes. » Cela doit signifier que les faiseurs de songes n'obéissent pas à l'ordre de Dieu. Comparés à des vieillards, ils ont l'esprit fermé, sont durs d'entendement et rebelles à l'instruction. Ils sont d'avis — comme ils l'ont prouvé — que Dieu a dévoilé toute la vérité par un seul homme antérieurement au mois d'octobre 1916, en conséquence de quoi ils se refusent à reconnaître que Dieu a révélé ses prophéties, depuis cette date, à ceux qui le servent. Après s'être retirés du service dans le champ du Seigneur, ces « vieillards » en prirent à leur aise, se mirent à somnoler et à rêver du moment où ils iraient au ciel et y régneraient. Ils avaient d'eux-mêmes une trop haute opinion. Les consacrés qui manifestèrent ce penchant à la rêverie à l'époque du jugement du temple ont été rejetés du Seigneur, selon ce qui était prédit; et tous ceux qui, depuis ce temps, se sont fiés à leur propre érudition, à leur grandeur, et ont persisté à suivre le chemin de leur choix, ont fait partie de cette classe de rêveurs; autrement exprimé: ceux qui ont reçu l'onction, mais qui ne font pas d'énergiques efforts pour s'acquitter de leur mission sont relégués dans la classe des faiseurs de songes. Ces « rêveurs » offrent un contraste frappant avec les « fils » et les « filles ». Ils s'estiment importants, ils sont

grands à leurs yeux. Or, il est écrit: « Ce n'est pas l'âge [autres versions: la grandeur] qui procure la sagesse; ce n'est pas la vieillesse qui rend capable de juger » (Job 32: 9). N'étant pas disposés à se laisser enseigner de Dieu, les rêveurs se mettent à annoncer leurs idées personnelles et à marcher dans leurs propres sentiers; ils deviennent ainsi de faux prophètes, ce qui veut dire qu'ils s'égarent eux-mêmes et trompent quiconque prête l'oreille à leurs songes souvent répétés. Ils ne se défont jamais de leurs coutumes religieuses et restent également attachés à des traditions. C'est d'eux que Dieu parle comme de prophètes [de proclamateurs] qui prophétisent le mensonge, la tromperie de leur cœur, qui « pensent faire oublier mon nom à mon peuple par les songes que chacun raconte à son prochain, comme leurs pères ont oublié mon nom pour Baal » (Jérémie 23: 26, 27).

16 Dieu établit ensuite une distinction très nette entre les faiseurs de songes et les consacrés qui sont guidés par sa Parole: « Que le prophète qui a eu un songe raconte ce songe, et que celui qui a entendu ma parole rapporte fidèlement ma parole. Pourquoi mêler la paille [autres versions: la balle; les songes sont comparés ici à de la balle sans valeur] au froment [à la Parole divine qui entretient la vie]? dit l'Eternel. » « Voici, dit l'Eternel, j'en veux à ceux qui prophétisent des songes faux, qui les racontent, et qui égarent mon peuple par leurs mensonges et par leur témérité; je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point donné d'ordre, et ils ne sont d'aucune utilité à ce peuple, dit l'Eternel » (Jérémie 23: 28, 32).

17 En considération de ce clair exposé prophétique, les oints éviteront les sages présomptueux qui cherchent à s'élever eux-mêmes en émettant leurs opinions personnelles ou les idées traditionnelles d'autres hommes, d'autres rêveurs qu'ils suivent et à la suite desquels ils tentent d'entraîner quiconque les écoute.

Ils sont forts

18 Les consacrés sincèrement dévoués à Dieu et au Royaume sont comparés à des « jeunes gens »: « Et vos jeunes gens auront des visions. » Ils sont forts « dans le Seigneur, et par sa force toute-puissante [son esprit] » (Ephésiens 6: 10). Il est en outre écrit: « La force est la gloire des jeunes gens » (Proverbes 20: 29). Les visions qu'ils ont ne sont pas de vaines illusions, mais bien un net aperçu des révélations de la Parole de Dieu qu'ils apprécient vivement. Ils discernent le développement des prophéties divines et constatent qu'elles leur sont révélées par Christ Jésus, la Tête du temple, qui instruit lui-même les membres de son corps. C'est à eux que s'adresse l'apôtre et pour eux qu'il prie dans son épître aux Ephésiens, 1: 17, 18. Ces jeunes gens voient des prodiges. En ces « derniers jours » ils ont vu en effet des choses merveilleuses dont la signification a été dévoilée par les réalités tangibles que le Seigneur a fait survenir en accomplissement de la prophétie. Après avoir été oints, ils ont reconnu le Royaume et la présence de Christ Jésus dans le temple où il exécute les desseins de son Père. Ils apprécient à leur juste valeur les drames prophétiques que Dieu créa et fit enregistrer dans les temps anciens, et qui exposent l'extension des intérêts du Royaume comme aussi les événements qui se dérouleront bientôt. En tout cela ils rendent gloire à Jéhovah et au Roi et ne s'attribuent aucun mérite.

19 Le langage de la prophétie de Joël exprime clairement que tous ceux qui sont devenus participants de l'effusion du saint-esprit et qui le demeurent ont le devoir de s'enrôler au service de Dieu. Ceux sur lesquels l'esprit de Jéhovah a été répandu par Christ Jésus sont membres du « corps de Christ » (I Corinthiens 12: 27). Est-il possible que ces oints perdent leur onction et tombent? Le Seigneur Jésus dit: « Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors » (Jean 15: 6). Quiconque refuse ou néglige de porter les fruits du Royaume ou, en d'autres termes, d'annoncer à son prochain les vérités vivifiantes du Royaume, ne peut demeurer dans le Seigneur. Jésus dit à ses oints: « Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne peut de lui-même porter du fruit, s'il ne demeure attaché au cep, ainsi vous ne le pouvez non plus, si vous ne demeurez en moi » (Jean 15: 4).

20 Cela signifie assurément qu'il n'est pas impossible qu'après avoir supporté l'épreuve, avoir été admis dans le temple et oint, on puisse omettre de remplir sa mission, tomber et être « jeté dehors ». Sous ce même rapport il faut considérer ce passage de la prophétie: « Même sur les serviteurs et sur les servantes, dans ces jours-là, je répandrai mon esprit » (Joël 2: 29). Quand l'apôtre Pierre cita ces paroles, il dit, notons-le bien: « Sur *mes* serviteurs et sur *mes* servantes » (Actes 2: 18). Il n'est pas écrit dans Joël: « sur vos serviteurs et vos servantes ». Ceux qui reçoivent le saint-esprit doivent être des serviteurs du Seigneur, ce qui veut dire qu'ils ont l'obligation de le servir. Les oints ne doivent pas être des serviteurs serviles qui cherchent à « plaire aux hommes », mais « des serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu » (Ephésiens 6: 6). « . . .Etant libres, sans faire de la liberté un voile qui couvre la méchanceté, mais agissant comme des serviteurs de Dieu » (I Pierre 2: 16).

21 Le sens de ces exhortations est indubitablement que tandis que l'un a été placé à un certain poste dans l'œuvre du Seigneur, l'autre à un autre poste, tous doivent servir Dieu et non des hommes. La position que chacun occupait précé-

demment dans le monde, l'éducation ou la réputation, ne jouent pas de rôle, tous les oints étant chargés d'effectuer leur service à la gloire de Dieu, le Tout-Puissant, et de son Royaume.

[22] Il faut noter, de plus, les termes formels de la prédiction citée par Pierre: « Dans *ces jours-là*, je répandrai mon esprit », c'est-à-dire à partir de la venue du Seigneur, depuis 1918. C'est encore une preuve que l'effusion du saint-esprit « sur toute chair » est le don du saint-esprit à toutes les créatures humaines consacrées à Jéhovah, que ces créatures ointes doivent ensuite être ses serviteurs, qu'elles doivent le servir fidèlement même jusqu'à la mort, et que toutes ensemble elles constituent la classe du « serviteur élu » ou « serviteur fidèle et prudent » auquel le Seigneur a confié les intérêts terrestres de son Royaume.

Les prodiges

[23] L'effusion du saint-esprit prépara ces serviteurs, les rendit capables d'entreprendre leur œuvre en qualité de témoins de Jéhovah, et cela montre que ceux qui, par la grâce divine, rempliraient loyalement leur mission, auraient part aux choses merveilleuses décrites en ces quelques mots: « Je ferai paraître des prodiges dans les cieux et sur la terre, du sang, du feu, et des colonnes de fumée » (Joël 2: 30).

[24] Les oints fidèles eux-mêmes sont pour nombre de gens des prodiges. A la Pentecôte, la multitude était dans l'étonnement au sujet des apôtres et d'autres qui venaient de recevoir le saint-esprit (Actes 2: 6 à 13). Le chrétien fidèle est décrit dans le Psaume 71: 7 disant: « Je suis pour plusieurs un prodige, et toi, tu es mon puissant refuge. » « Voici, moi [Christ Jésus] et les enfants que l'Eternel m'a donnés, nous sommes des signes et des présages [autres versions: des prodiges] en Israël, de la part de l'Eternel des armées, qui habite sur la montagne de Sion » (Esaïe 8: 18). « Ecoute donc, Josué, souverain sacrificateur, toi et tes compagnons qui sont assis devant toi! — car ce sont des hommes qui serviront de signes. — Voici, je ferai venir mon serviteur, **le germe** » (Zacharie 3: 8). (Lire aussi Ezéchiel 12: 6, 11; Ezéchiel 24: 24 à 27.) Les témoins de Jéhovah réalisent aujourd'hui, sous la conduite de leur Commandant Christ Jésus, le plus grand Moïse, l'image des prodiges accomplis par Moïse et Aaron en Egypte (Exode 4: 21; 7: 3 à 9; Deutéronome 4: 34; 6: 22). Jéhovah les a employés en ces « derniers jours » à l'accomplissement de plus d'un de ses merveilleux drames prophétiques. Son « œuvre étrange », à laquelle son peuple participe, est pour beaucoup de gens un prodige.

[25] Nous avons lu que la prophétie annonçait « des prodiges dans les cieux » (Joël 2: 30). Jéhovah ouvrit les yeux de l'intelligence, du discernement, aux membres de la classe du serviteur fidèle, afin qu'ils vissent ces deux grands signes ou prodiges dont l'allégorie fut montrée à l'apôtre Jean. « Un grand signe parut dans le ciel: une femme enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête. Un autre signe parut encore dans le ciel: et voici, c'était un grand dragon rouge, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses têtes sept diadèmes » (Apocalypse 12: 1, 3). Ces signes, ces prodiges, sont les deux grandes organisations antagonistes. La classe du serviteur fidèle commença à apercevoir ces « signes dans les cieux » en 1921, année où *La Tour de Garde* publia pour la première fois un exposé sur l'organisation du diable. (*La Tour de Garde*, 1921, pages 119 et 120). En 1925, *La Tour de Garde* apporta une argumentation prouvant que le peuple de Dieu comprenait que ces signes avaient commencé à paraître en 1914. Jéhovah ouvrit l'entendement de son peuple relativement à ces signes apparus dès 1914 et aux « prodiges . . . sur la terre », de sorte que ce peuple discerna l'organisation terrestre du diable composée des éléments de la religion, du haut négoce et de la politique, et qu'il entrevit particulièrement l'ignoble laideur du facteur religieux. Jéhovah montre maintenant à ses témoins qu'il les guide et les emploie à l'exécution, sur la terre, de son œuvre ayant consisté, depuis 1922, à déverser sur la « chrétienté » les « sept derniers fléaux » qui ont été un tourment pour l'ennemi. Ces événements sont une réalisation positive de la prophétie de Joël annonçant que l'on verrait des prodiges dans les cieux et sur la terre.

[26] Jésus décrivit encore les conditions qui régneraient à la fin du monde en ces termes: « Il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles. Et sur la terre, il y aura de l'angoisse chez les nations qui ne sauront que faire, au bruit de la mer et des flots » (Luc 21: 25, 26). Les fidèles serviteurs de Dieu ont non seulement vu ces signes, ils les ont aussi montrés à d'autres. Dans sa description des phénomènes qui apparaîtraient à ces fidèles, tels des prodiges, le prophète ajoute: « Du sang, du feu, et des colonnes de fumée. » Le sang répandu est un symbole de mort et de ce qui provoque la mort. Ceci fut préfiguré lorsque Moïse répandit sur la terre d'Egypte de l'eau qui devint du sang, et lorsqu'il frappa les eaux du Nil qui furent également changées en sang (Exode 4: 9; 7: 15 à 25).

[27] La signification de ce signe fut révélée aux loyaux serviteurs de Jéhovah par *La Tour de Garde* en 1934. Le sang fut aussi symbolisé par les événements qui succédèrent à la sonnerie de la « deuxième trompette » (Apocalypse 8: 8, 9) et à la diffusion de la coupe de la colère du Dieu tout-puissant (Apocalypse 16: 3, 4). (Voir *Lumière*, tomes I et II.) Ainsi, il fut manifesté que les eaux

de la religion et du commerce sont révélées funestes aux hommes lorsque mises en contraste avec les eaux de lumière et de vérité émanant de Jéhovah.

28 En ce qui concerne le « feu », la réalisation de la prédiction est visiblement marquée par le message dévastateur que Dieu a fait annoncer sur la terre entière et principalement parmi la « chrétienté » hypocrite. C'est aux témoins de Jéhovah, membres de la classe du serviteur fidèle, qu'a été octroyé le privilège de porter au monde ce message ardent qui a terriblement échaudé et brûlé les religionistes: « C'est pourquoi ainsi parle l'Eternel, le Dieu des armées: Parce que vous avez dit cela, voici, je veux que ma parole dans ta bouche soit du feu, et ce peuple du bois, et que ce feu les consume » (Jérémie 5: 14). « Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Eternel, et comme un marteau qui brise le roc? » (Jérémie 23: 29). Ordre fut donné aux témoins de Jéhovah, représentés dans leur ensemble par « l'homme vêtu de lin », d'entrer dans l'organisation de Dieu, d'y prendre le message de feu et de le répandre sur la ville ou le pays de la « chrétienté », ce qui cause la dévastation de la religion (Ezéchiel 10: 2, 7). Ce qui survint à la suite de la sonnerie de la « première trompette » fut comme un feu qui causa une brûlure aux religionistes (Apocalypse 8: 6, 7).

29 Les « colonnes de fumée » (Joël 2: 30) paraissent bien préfigurer la « fumée du tourment » des ennemis du Tout-Puissant, notamment des chefs religionistes et de leur organisation, provenant du message dévorant de Dieu délivré parmi eux. C'est l'armée des sauterelles du Seigneur qui le leur a porté et ce feu a provoqué la « fumée de leur tourment (Apocalypse 9: 17, 18). « Il boira, lui aussi, du vin de la fureur de Dieu, versé sans mélange dans la coupe de sa colère, et il sera tourmenté dans [avec ou par; version anglaise] le feu et le soufre, devant les saints anges et devant l'agneau. Et la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles; et ils n'ont de repos ni jour ni nuit, ceux qui adorent la bête et son image, et quiconque reçoit la marque de son nom » (Apocalypse 14: 10, 11). Le tourment que cause aux religionistes, à la Hiérarchie catholique romaine surtout, le message de Jéhovah, s'accroît sans cesse en ces « derniers jours », comme le prouvent leurs hurlements et leurs imprécations. Ils sont si grièvement brûlés et si surpris qu'ils excitent la populace contre les témoins du Seigneur, exprimant par cet acte leur fureur contre Dieu et son Royaume.

30 Les « colonnes de fumée » montante indiquent de plus la manifestation du courroux divin contre les persécuteurs de ses dévoués serviteurs: « Une fumée montait de ses narines [des narines de Jéhovah, à cause de sa colère], et de sa bouche un feu dévorant; il en jaillissait des charbons embrasés. Il abaissa les cieux et descendit, ayant l'obscurité sous ses pieds » (Psaume 18: 9, 10).

31 En ces « derniers jours », Dieu manifeste toujours à nouveau son courroux à l'égard de ses persécuteurs; toutefois c'est à Armaguédon qu'il leur fera sentir tout le poids de sa vengeance, et ensuite la fumée s'élèvera à perpétuité, ce qui veut dire que la classe dévorée par le feu générateur de fumée aura disparu pour toujours.

32 Quand le saint-esprit eut été répandu sur toute chair, la lumière brilla avec plus d'éclat sur les oints. Le contraire eut lieu pour les religionistes et pour la classe du « méchant serviteur » qui se trouvèrent bientôt dans les ténèbres: « Le soleil se changera en ténèbres, et la lune en sang, avant l'arrivée du jour de l'Eternel, de ce jour grand et terrible » (Joël 2: 31).

33 Le soleil est l'œuvre de Dieu, la source de lumière de ses créatures terrestres pendant le jour. Dieu seul peut changer cette éclatante lumière en ténèbres. Il fait sentir sa colère à ses ennemis en provoquant l'obscurité autour d'eux. « Je forme la lumière, et je crée les ténèbres, je donne la prospérité [autre version: la paix], et je crée l'adversité; moi, l'Eternel, je fais toutes ces choses » (Esaïe 45: 7).

34 La plaie des ténèbres de trois jours que Dieu envoya sur l'Egypte préfigure l'obscurité dans laquelle se trouvent en ce temps-ci les agents de Satan (Exode 10: 21 à 23). Le Tout-Puissant exprime son mécontentement envers les ennemis en ces mots: « Que leur route soit ténébreuse et glissante, et que l'ange de l'Eternel les poursuive! » (Psaume 35: 6). « Mais avec des flots qui déborderont il détruira la ville, et il poursuivra ses ennemis jusque dans les ténèbres » (Nahum 1: 8).

35 L'esprit de Dieu donne la lumière; mais Dieu refuse cette lumière aux hypocrites qui se prétendent ses serviteurs tout en étant ceux du diable. Tous les religionistes résistent à Dieu et s'opposent à l'exécution de ses desseins, c'est pourquoi ils sont dans les ténèbres. Le Seigneur mentionne spécialement la classe du « méchant serviteur » qui marchait une fois dans la lumière, mais qui a été jetée « dans les ténèbres du dehors » (Matthieu 24: 48 à 51). Aux adversaires qui ont rejeté sa Parole, Dieu assombrit la lumière et la vérité du Royaume qui sont représentées sous l'image du soleil. Les faits notoires sont là qui témoignent de l'accomplissement de cette partie de la prophétie en ces « derniers jours ». Il n'y a que les créatures qui possèdent l'esprit du Seigneur qui reconnaissent le Royaume et sont heureux de sa venue. Les autres humains, les religionistes en particulier, combattent ce Royaume et sont conséquemment plongés dans les ténèbres.

36 La lune, elle aussi, a été créée par Dieu pour qu'elle dispense à ses créatures la lumière pendant la nuit. Le Tout-Puissant est seul à pouvoir

changer la lune en sang, ce qu'il fait pour montrer son déplaisir à ses ennemis. « La lune sous [les] pieds » de la « femme » ou de l'épouse de Dieu est un symbole de l'organisation de Dieu dirigée par sa loi (Apocalypse 12: 1). Jéhovah a donc pris ses dispositions pour que son organisation soit conduite dans le droit chemin. Ceux qui ont l'esprit du Seigneur sont guidés par sa lumière sur le sentier de la justice et ils mettent tout leur cœur à accomplir la volonté divine. Les ennemis, par contre, qui ne possèdent pas cette lumière, persistent, dans leur obscurité, à lutter contre Dieu. Pour eux, l'Ecriture sainte est dénuée de sens et même absolument obscure. Aujourd'hui, la Bible n'apporte ni aide ni consolation d'aucune sorte aux gouvernants du monde. Tous, ils exercent une religion. La lumineuse Parole de Dieu, qui est sa loi, est pour les ennemis quelque chose de mort, de hideux dont le sang coagulé est une illustration. C'est dans ce sens que pour eux la lune s'est transformée en sang. Les religionistes de profession surtout, parmi lesquels les conducteurs politiques de la Hiérarchie catholique romaine, haïssent la vérité divine parce qu'elle leur parle de vengeance sanglante et de destruction (Deutéronome 32: 43; Matthieu 23: 34, 35). A tout ennemi de cette espèce le Roi de Dieu et son Royaume paraissent rebutants. Les dictateurs ont la loi divine en horreur; aussi sont-ils appuyés par la Hiérarchie et autres professionnels de la religion qui combattent la lumière de la Parole du Très-Haut, opposent une résistance acharnée à son Royaume et usent de violence envers ceux qui portent aux peuples son message de lumière et de vérité. En ce jour où s'effectue l'« œuvre étrange » de Dieu, tout ce qui est en rapport étroit avec le Royaume revêt un caractère de malheur et de mort pour les représentants terrestres de Satan. Une preuve corroborative de la proximité du « jour » d'Armaguédon est celle que fournit la prophétie en annonçant que le changement du soleil en ténèbres et de la lune en sang aurait lieu juste avant la venue du « jour de l'Eternel », du « jour grand et terrible ». Depuis 1925 surtout, les témoins de Jéhovah ont répandu le message du Royaume, l'ont fait parvenir aux oreilles de leurs semblables. Ce message est précisément celui où il est énoncé que le jour de la vengeance de notre Dieu est très proche. En le transmettant au monde, les témoins de Jéhovah coopèrent à l'« œuvre étrange » du Très-Haut, œuvre qui est vraiment pour les religionistes quelque chose de singulier, d'étrange. C'est un témoignage qui doit être rendu avant que Jéhovah manifeste — à Armaguédon — sa grande puissance contre l'ennemi. En faisant publier son nom et son Royaume sur toute la terre, Jéhovah adresse un avertissement à l'ennemi et assure en même temps de sa miséricorde les adeptes de la religion qui ont été trompés, qui ont inconsciemment suivi le même chemin que les religionistes et sont retenus captifs dans leurs institutions. Maintenant, en ce jour-ci, Dieu dévoile clairement que la religion est vouée à la ruine. L'avertissement qui retentit, annonçant cet écroulement, offre aux humains bien intentionnés l'opportunité de rechercher la protection du Royaume avant qu'éclate la colère divine contre l'organisation de Satan.

Qui pourra échapper?

37 Proclamer le nom et le Royaume de Jéhovah, avertir le monde de l'heure prochaine où la colère divine atteindra tous les méchants, tel est l'inappréciable privilège octroyé aux croyants sur lesquels le Tout-Puissant a mis son esprit. Ces oints rendent hardiment témoignage de l'omnipotence de Jéhovah malgré l'opposition de l'élément religieux; et ceux qui entendent le message et le prennent en considération ont ainsi la possibilité de trouver la protection et le salut. Dieu avait prédit ces conditions en ces termes (Joël 2: 32): « Alors quiconque invoquera le nom de l'Eternel sera sauvé, le salut sera sur la montagne de Sion et à Jérusalem, comme a dit l'Eternel, et parmi les réchappés que l'Eternel appellera. »

38 Il ressort forcément de ce texte que celui qui n'invoque pas le nom de Dieu ne sera pas sauvé. Les témoins de Jéhovah ont donc l'impérieux devoir de remplir leur mission qui consiste à annoncer ce nom ainsi que le Royaume et le jour de la vengeance divine.

39 Quand doit-on invoquer le nom de Jéhovah pour être sauvé? Non pas lorsque commencera la bataille d'Armaguédon, car à ce moment tous pourront voir de leurs yeux naturels comment Dieu tirera vengeance de toute iniquité. Celui qui désire être protégé doit exercer la foi. En tout premier lieu, il doit croire que Jéhovah est le Tout-Puissant et que la protection et le salut viennent de lui (Hébreux 11: 6; Psaume 3: 9). Il doit croire encore que Jésus-Christ est le Rédempteur et le Libérateur, puis agir selon cette foi, faute de quoi il demeure sous la condamnation qui pèse sur lui de par la loi de l'hérédité et dont la conséquence est la destruction (Jean 3: 36). Il faut qu'il invoque le nom de Jéhovah avant l'explosion de la bataille d'Armaguédon. Autrement exprimé: il doit être attentif à la bonne nouvelle aux informations véridiques que lui transmettent les chrétiens qui rendent témoignage au nom de Jéhovah, en particulier ceux sur lesquels il a répandu son esprit; il doit de plus croire ce qu'il a entendu et agir conformément à sa foi. C'est la raison pour laquelle Jéhovah charge ses témoins de publier son nom et ses desseins: « Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont

pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche [qui rende témoignage à la vérité, qui l'annonce]? Et comment y aura-t-il des prédicateurs, s'ils ne sont pas envoyés? [ils sont envoyés en ce qu'ils reçoivent de Jéhovah l'onction de l'esprit et la mission de prêcher l'évangile du Royaume] selon qu'il est écrit: Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix, de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles! » (Romains 10: 14, 15). Dans la prophétie, il est écrit au sujet de ces fidèles témoins: « Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds [de Christ] de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut! de celui qui dit à Sion: Ton Dieu règne! » (Esaïe 52: 7).

40 Il est facile de déterminer pourquoi les dictateurs exigent que l'on salue des drapeaux et des hommes, en criant par exemple « Heil! » à ces derniers, pourquoi la Hiérarchie catholique romaine fait de l'observation de ces exigences un devoir pour le peuple, pourquoi elle incite les corps législatifs à élaborer des lois malfaisantes et pourquoi elle réclame que le peuple n'entende que ce qu'elle juge bon de lui apprendre. Les actes des dictateurs, de la Hiérarchie et de leurs soutiens religieux démontrent sans ambiguïté que, tous, ils sont les instruments de Satan, qu'ils font des efforts inouïs pour éloigner de Jéhovah ses créatures et les empêcher d'entendre parler de son nom et de son Royaume. Dictateurs et religionistes ont rejeté Christ Jésus, le Roi oint de Dieu, le Chef de la théocratie. Leurs tentatives visent à priver les hommes de l'unique possibilité qu'ils ont de trouver la protection et la délivrance. La véracité de cette assertion est confirmée aussi bien par l'Ecriture sainte que par ce qui s'est passé dans ces dernières années. Il est écrit sur le Roi: « Jésus est la pierre rejetée par vous qui bâtissez, et qui est devenue la principale de l'angle. Il n'y a de salut en aucun autre; car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés » (Actes 4: 11, 12).

41 Les dictateurs et les religionistes sont des instaurateurs présumés de gouvernements terrestres qui prétendent dominer en lieu et place du Royaume de Dieu. Ils rejettent sans retour le Roi et son Royaume, aussi auront-ils bientôt à subir le courroux du Tout-Puissant. Celui qui reste auprès des religionistes succombera certainement dans la grande catastrophe d'Armaguédon. Pour se mettre à l'abri et en sécurité, il faut ouvrir son cœur à la vérité avant cet ultime conflit, obéir à Dieu en tournant le dos à la religion et aux religionistes et rechercher assidûment la protection auprès de Christ Jésus. Le Seigneur, lui seul, est le Juge et l'Exécuteur des décrets de Jéhovah: « Un seul est législateur et juge, c'est celui qui peut sauver et perdre » (Jacques 4: 12). Que ceux qui veulent se laisser diriger par la Hiérarchie catholique romaine et les dictateurs le fassent! Que ceux qui veulent se courber devant eux, encenser des hommes et saluer des drapeaux satisfassent leurs propres désirs! Toutefois, qu'ils soient avertis et qu'ils sachent que la délivrance sera accordée uniquement à ceux qui fournissent la preuve de leur foi en Dieu et en son Roi et leur obéissent en agissant, avant Armaguédon, à l'exemple de Rahab (Jacques 2: 24 à 26).

42 La religion organisée naquit à Babylone; et dans la Bible les religionistes et leurs institutions sont toujours désignés sous le nom de « Babylone ». De même que Dieu envoya jadis Jérémie avertir les Israélites bien intentionnés afin qu'ils pussent fuir hors de l'organisation du diable, ainsi il charge aujourd'hui ses oints et leurs compagnons, les Jonadabs, de transmettre son avertissement à ceux qui désirent être protégés et sauvés. Aux avertis, il dit maintenant: « Fuyez de Babylone, et que chacun sauve sa vie, de peur que vous ne périssiez dans sa ruine [dans son iniquité; *Ostervald*]! Car c'est un temps de vengeance pour l'Eternel; il va lui rendre selon ses œuvres. » « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, et que chacun sauve sa vie, en échappant à la colère ardente de l'Eternel! » (Jérémie 51: 6, 45).

43 Il est nécessaire que ce message soit porté à nos semblables. Dieu rend responsables de sa vulgarisation ceux qui ont été oints du saint-esprit. Négliger ou refuser de remplir cette mission ne peut donc qu'être désastreux pour chacun d'eux.

44 Dans les temps anciens, Jérusalem et Sion étaient situées sur deux collines voisines l'une de l'autre; elles représentaient l'organisation universelle et l'organisation capitale de Jéhovah. Sion est l'image de l'organisation capitale qui comprend Jésus-Christ et les 144.000 membres de son corps, oints du saint-esprit. Sur cette montagne symbolique, Jésus-Christ et les membres de son corps, retranchés dans leurs positions, font maintenant face à l'ennemi (Apocalypse 14: 1, 3). Les personnes qui formeront la « grande multitude » ne sont pas montrées dans l'image comme étant sur le mont de Sion. Cette « grande multitude » sera composée des hommes de bonne volonté qui « fuient dans les montagnes » selon l'ordre reçu, qui y demeureront sous la protection de Christ jusqu'à la fin d'Armaguédon et seront sauvés. « Le salut [la délivrance; autre version] sera sur la montagne de Sion et à Jérusalem », dit le prophète. Ce salut, cette « délivrance » indique qu'il y aura des réchappés et peut s'appliquer aussi bien à l'action d'échapper qu'aux réchappés eux-mêmes (Esaïe 4: 2, 3). Par Christ Jésus, la Tête de Sion, son organisation, Jéhovah prend soin des humains bien intentionnés. « Mais le salut sera sur la montagne de Sion, elle sera sainte, et la maison de Jacob reprendra ses possessions »

(Abdias 17). La montagne de Sion est la théocratie ou le Royaume; c'est là que sera le salut parce que Jéhovah combattra pour son organisation, ainsi qu'il l'a promis: « Car ainsi m'a parlé l'Eternel: Comme le lion, comme le lionceau rugit sur sa proie, et, malgré tous les bergers assemblés contre lui, ne se laisse ni effrayer par leur voix, ni intimider par leur nombre; de même l'Eternel des armées descendra pour combattre sur la montagne de Sion et sur sa colline. Comme des oiseaux déploient les ailes sur leur couvée, ainsi l'Eternel des armées étendra sa protection sur Jérusalem; il protégera et délivrera, il épargnera et sauvera » (Esaïe 31 4, 5). Ainsi l'Eternel montre que la protection et le salut ne proviennent que de lui seul, au moyen de son organisation, et c'est pour le bien des Jonadabs, des hommes de bonne volonté qu'il le fait connaître.

[45] On ne pourra échapper et être délivré ou sauvé nulle part ailleurs que dans l'organisation divine, « comme a dit l'Eternel », comme il l'a déclaré maintes fois par la bouche de ses prophètes, les « saints hommes » d'autrefois. Par Christ Jésus et ses apôtres, Dieu a répété cette vérité, et à l'heure présente il emploie le « reste » de ses oints pour rendre attentifs à son message les personnes de bonne volonté envers lui. Eux tous, depuis les hommes fidèles des temps anciens jusqu'à ceux d'aujourd'hui, ont été des témoins pour le nom et les desseins de Jéhovah. Le « reste » répand actuellement le message que Jéhovah a exprimé jadis et il doit continuer de le porter aux peuples, car c'est là le but de son onction.

[46] Il est montré dans la prophétie de Joël, 2: 32, que le « reste » fait partie de l'organisation divine et qu'il représente sur la terre principalement l'organisation capitale, Sion, dont il est écrit: « Et parmi les réchappés [anglais: le « reste »] que l'Eternel appellera [appelle]. » Il est en outre clairement exposé que ceux qui échappent vraiment et trouvent un refuge doivent entendre le message du Royaume, y croire, chercher le Seigneur, prendre place parmi les membres du « reste » et devenir leurs compagnons. Quelques versions rendent cette dernière phrase du texte ainsi: « Et parmi les survivants que l'Eternel appelle. » Les survivants du « reste » doivent rester dans l'organisation pour être protégés et sauvés. Jéhovah a appelé les membres du « reste » du sein de toutes les nations afin qu'ils soient des témoins pour son nom, et sur eux il a répandu son esprit. Jusqu'en 1919, bon nombre d'entre eux étaient retenus captifs dans l'organisation de l'ennemi; mais le Seigneur les en retira ou les appela pour qu'ils en sortissent et les envoya dans le monde pour être ses témoins. Pour maintenir leur intégrité devant lui, ces témoins doivent remplir fidèlement la mission qui leur a été conférée, ce qui implique qu'ils mettent tout leur zèle à proclamer le nom et les desseins de Jéhovah, le Chef suprême de la théocratie. En accomplissant fidèlement leurs devoirs, ils dévoilent la religion et les religionistes; c'est pourquoi ils sont persécutés par ces derniers.

[47] Parce qu'ils ont reçu l'onction du saint-esprit et qu'ils sont par conséquent les serviteurs commissionnés de Jéhovah en ces « derniers jours », il faut qu'ils gardent sans cesse à l'esprit, pour leur encouragement, leur consolation et l'affermissement de leur espérance, que les oints du Tout-Puissant sont ses « sauterelles » qu'il nomme « ma grande armée » (Joël 1: 4; 2: 11, 25); puis, qu'ils sont envoyés sur le champ de bataille pour y effectuer leur part de son œuvre, de l'« œuvre étrange ». Jéhovah a prononcé la sentence par laquelle il condamne à la ruine et à la destruction éternelle la religion et ses professionnels. Il s'ensuit que les religionistes, leurs conducteurs spécialement, combattront ses témoins jusqu'à l'extrême limite. La prophétie révèle en outre que beaucoup de ces conducteurs se dissimuleront derrière leurs remparts et exciteront leurs dupes à lutter contre les témoins de Jéhovah. Désormais on ne peut rien attendre de l'ennemi qu'une hostilité croissante, parce que Dieu apprend à son peuple qu'il en sera ainsi. Cependant il lui dit aussi que dans cette lutte l'ennemi subira une défaite complète et une extermination sans merci: « Ils te feront la guerre, mais ils ne te vaincront pas, car je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Eternel » (Jérémie 1: 19). En 1918, les fidèles d'alors furent rassemblés dans le temple et oints du saint-esprit. Ceux qui, depuis, furent introduits dans le corps de Christ ont également reçu l'effusion ou l'onction du saint-esprit par Christ Jésus, le Chef de Sion. Mardochée et Naomi furent une figure de la première de ces deux classes, tandis que la dernière nommée est représentée par Esther et Ruth. Ces oints constituent dans leur ensemble la classe du « serviteur fidèle et prudent » à laquelle le Seigneur Jésus a confié les intérêts de son Royaume sur cette terre. Ils ont ainsi le devoir de veiller en tout temps et avec le plus grand soin à ces intérêts; et à cause de leur fidélité à s'acquitter des obligations que leur impose leur mission, ils sont diffamés et persécutés par les religionistes. Pourtant, que les oints et leurs compagnons aient bon courage en étudiant attentivement la suite de la prophétie de Joël et en discernant le dessein de Dieu de régler ses comptes avec l'ennemi et d'accorder à tous ceux qui l'aiment une sûre protection et un salut parfait!

(A suivre)

(W. T. du 1er septembre 1939.)

Âmes animales sur la terre avant l'existence de l'homme

DEBUT de la vie sur la terre! Le cinquième jour de la Création ou la cinquième époque commence: « Les eaux qui sont au-dessus de l'étendue » (selon Genèse 1: 7) formaient un anneau ou des anneaux d'eau qui entouraient la terre et l'enveloppaient comme de « langes » formant une voûte (selon Job 38: 9). Ils recevaient maintenant la lumière du soleil et produisirent des conditions favorisant la vie animale sur la terre. L'« esprit » ou puissance invisible du Dieu tout-puissant opérait sur les « eaux qui sont audessous de l'étendue » et que Dieu appela « mers ». De ce fait ces eaux produisirent en abondance des animaux vivants, tels que poissons, etc. Dieu créa aussi tout oiseau ailé. L'homme n'avait pas encore paru sur la terre; ce n'est que vers la fin de la sixième période ou du sixième « jour » de la Création qu'il apparu sur la scène. Mais comment classer les animaux vivants créés avant l'homme? Etaient-ils des créatures sans âme, comme les hommes de la science et les religionistes l'ont enseigné depuis longtemps?

L'original de la Bible, l'hébreu, contient des réponses très précises. The *Emphasized Old Testament* (version de l'Ancien Testament) de *Rotherham*, qui fait autorité, est très fidèle et précis dans sa traduction du sens de l'original.

« Dieu dit: Que les eaux produisent en abondance des animaux vivants [des âmes vivantes; *Rotherham*] et que des oiseaux volent sur la terre vers l'étendue du ciel. Dieu créa les grands poissons et tous les animaux vivants qui se meuvent [chaque *âme vivante* qui se meut, *Rotherham*] et que les eaux produisirent en abondance selon leur espèce; il créa aussi tout oiseau ailé selon son espèce. Dieu vit que cela était bon. Dieu les bénit: en disant: Soyez féconds, multipliez, et remplissez les eaux des mers; et que les oiseaux multiplient sur la terre. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin: ce fut le cinquième jour » (Genèse 1: 12 à 23; voir aussi la version de *Lausanne* et l'annotation de la version de *Darby*).

Durant la cinquième période de la Création Dieu fit naître dans les eaux une abondance d'âmes vivantes (texte hébreu: *nephesh chayyah*): les baleines, les reptiles, les amphibies, ainsi que les crustacés et les molusques. Les géologues ont découvert d'immenses couches de pierre calcaire dans diverses parties de la terre où se trouvent de grandes quantités de coquillages, et celles-ci sont appelées « cimetières des crustacés ». Cela prouve qu'après le commencement de la cinquième époque de la Création, un ou plusieurs anneaux tombèrent près des pôles, et que la neige et la glace précipitées vers l'équateur détruisirent un grand nombre de ces animaux; le chemin était ainsi ouvert et permettait la création d'autres créatures ou âmes vivantes (hébreu: *nephesh chayyah*).

La terre sèche avait été séparée des eaux depuis à peu près vingt mille ans lorsque la sixième époque de la Création commença. La surface de la terre était alors refroidie. Depuis le troisième « jour » de la Création elle produisait l'herbe, les végétaux et les fruits (Genèse 1: 11 à 13) qui, avec les conditions climatiques, convenaient à la vie animale. Nous lisons dans le récit scriptural concernant cette période de la Création: « Dieu dit: Que la terre produise des âmes vivantes [*nephesh chayyah*] selon leur espèce, bétail, reptiles, et animaux [sauvages] de la terre selon leur espèce. Et il en fut ainsi. Et Dieu fit les animaux [sauvages] de la terre selon leur espèce, et le bétail selon son espèce, et tout ce qui rampe sur le sol selon son espèce; et Dieu vit que cela était bon » (Genèse 1: 24, 25; version de *Lausanne*).

Les animaux d'aujourd'hui n'ont pas existé de tous temps. Il y eut jadis un grand nombre de mammouths sur la terre, quelques-uns mesurant plus de 20 mètres de long. La découverte de squelettes, enfouis à de grandes profondeurs, nous en donne la preuve. On a trouvé de ces animaux dans la glace et la neige de la zone polaire du nord, tandis que des squelettes d'autres espèces ont été trouvés dans des couches de terre et de pierre des régions tropicales.

Nous pouvons donc conclure que chacune des périodes de 7000 ans de la Création se termina par une grande catastrophe amenée par la rupture et la chute d'un anneau d'eau près des pôles, et dont la conséquence fut la précipitation renouvelée de masses d'eau, de neige et de glace qui détruisaient toute vie animale et végétale, ravageant la terre entière. Au cours des temps d'autres animaux et d'autres plantes se succédèrent. Les espèces d'animaux les plus diverses firent ainsi leur apparition durant les différentes étapes de l'époque de la création des animaux. Pendant ces périodes, la terre était semblable à une serre chaude, à cause des anneaux d'eau transparents, qui entouraient la terre au-dessus du firmament. Mais, lors de chaque nouvelle rupture, comme nous venons de le décrire, cette chaleur de serre était chassée par la neige et la glace ainsi que les faits physiques l'ont prouvé.

Lorsque nous considérons que chacune de ces époques de la Création dura sept mille ans, il est facile de comprendre comment une espèce animale fit son apparition, puis disparut, et comment une autre espèce lui succéda dans la même période. En temps opportun Dieu créa le bétail selon son espèce et tout ce qui rampe, ainsi que les animaux domestiques dont certaines espèces se trouvent encore sur la terre aujourd'hui. Chaque espèce est venue au temps voulu et selon la volonté de Dieu; chacune eut sa tâche à remplir et toutes furent nécessairement importantes dans l'œuvre créatrice de Jéhovah relative à la terre.

Le temps de la création de l'homme arriva. Il semble certain que Jéhovah fit connaître son projet à son Fils bien-aimé, le Logos, le Verbe ou la Parole de Dieu. Voici le récit inspiré par le Créateur: « Alors Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance; et qu'il règne sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur la terre entière et sur tous les reptiles qui rampent sur le sol. Ainsi Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image de Dieu. Il créa un homme et une femme » version *Synodale*). Les versets suivants renferment

l'ordre que Dieu donna à l'homme parfait et à sa femme: « Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre. Et Dieu dit: Voici, je vous donne toute herbe portant de la semence et qui est à la surface de toute la terre, et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture. Et à tout animal de la terre, à tout oiseau du ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, ayant en soi un souffle de vie [une âme vivante, *Lausanne*; hébreu: *nephesh chayyah*; cependant non séparée et distincte du corps de l'animal, non capable de s'échapper du corps animal à l'heure de la mort et de vivre ensuite quelque part en dehors de ce corps], je donne toute herbe verte pour nourriture. Et cela fut ainsi. Dieu vit tout ce qu'il avait fait; et voici, cela était très bon. Ainsi, il y eut un soir, et il y eut un matin: ce fut le sixième jour » (Genèse 1: 26 à 31).

Jéhovah présida à la création de l'homme. Il en fixa les moindres particularités qui, toutes, révèlent son infinie sagesse. Il fit former le squelette humain d'un nombre exact d'os, soit deux cent six. Il le doua d'une circulation parfaite du sang. Il lui fit donner des poumons dont la fonction est de pourvoir à cette circulation du sang qu'ils maintiennent pur. Il le pourvut aussi d'un merveilleux système que nous appelons le système nerveux. Cette attestation de Matthieu 10: 30: « Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés » prouve que Dieu se préoccupa réellement des minimes détails de son œuvre.

L'unique engendré de Jéhovah, le Logos, la Parole, se mit en devoir d'exécuter la création de l'homme selon les données exactes du Très-Haut (Jean 1:1 à 3). Il est écrit que le premier homme, étant de la terre, est terrestre (I Corinthiens 15: 47). Cela est vrai parce qu'il est fait des éléments de la terre. La terre contient donc tous les éléments nécessaires à la formation d'un organisme humain parfait. Voici ce que nous lisons dans les saintes Ecritures concernant la création de l'homme: « Et l'Eternel Dieu forma l'homme, [de la] poussière du sol, et souffla dans ses narines une respiration de vie, et l'homme devint une *âme vivante* [*nephesh chayyah*] » (Genèse 2: 7; version de *Darby*).

Les animaux créés avant l'homme furent aussi désignés sous le nom d'âmes, parce que toute créature qui respire est une âme. Nulle part dans les Ecritures il n'est dit que Dieu fit d'abord l'homme, puis qu'il lui *donna* une âme, une âme immortelle. Il le forma, souffla dans les narines de cet organisme la respiration qu'il a donnée à toutes les créatures vivantes, et l'âme en fut le résultat: « l'homme devint une âme vivante ». Une âme est une créature qui vit, qui respire et qui est douée de la faculté de sentir. Il est évident, et les Ecritures le prouvent, que des âmes animales vécurent sur la terre avant l'homme.

Pouvons-nous dire que parce que Dieu est immortel et que l'homme a été fait à son image et à sa ressemblance, il donna à l'homme une âme immortelle ? Une telle conclusion est déraisonnable et non conforme à l'Ecriture sainte. Si Dieu avait *donné* une âme à l'homme, il l'aurait mentionné dans sa Parole; et si cette âme était immortelle, Dieu ne pourrait faire mourir celui qui viole sa loi. Cette interprétation nous amènerait aussi à la conclusion que lorsque Dieu aurait accordé la vie à une créature humaine, il serait impuissant à y mettre un terme, et nous savons que Dieu possède une puissance illimitée. De plus il est écrit que Dieu seul possède l'immortalité (I Timothée 6: 16). Puisque Dieu est celui qui donne la vie, il s'ensuit qu'il a aussi le pouvoir de l'enlever lorsqu'il le veut. Les Ecritures nous font voir qu'il s'est réservé le droit de l'ôter. Cela prouve donc d'une manière définitive que l'homme est mortel.

Est-ce que la respiration (texte hébreu: *neshamah'*) que Dieu souffla dans les narines de l'homme n'est pas « l'étincelle divine ou immortelle » que Dieu déposa en lui ? Nous répondons: non, car les Ecritures ne mentionnent rien de pareil; elles montrent que Dieu créa l'homme des éléments de la terre et que lorsque la respiration de vie fut soufflée dans ses narines, l'homme devint une créature vivante, qui respirait, une âme. La respiration, le souffle de vie, appartient à Jéhovah parce que tout lui appartient. Le droit à la vie vient de Dieu. La respiration (*neshamah'*), le souffle de vie, n'est par immortel. La respiration même ne possède pas de vie. La respiration est ce qui maintient le sang en circulation et anime le corps humain. Les Ecritures disent clairement que le sang est la vie (Deutéronome 12: 23; version de *Darby*). L'homme est l'ordre le plus haut de la création animale. Toutes les créatures vivantes, y compris l'homme, ont la même sorte de respiration (Ecclésiaste 3: 19). Par expérience nous savons que l'homme meurt, et une créature qui meurt n'est pas immortelle. Pour que la créature soit immortelle, il faut nécessairement qu'elle ne puisse mourir. Dieu fut satisfait de la création de l'homme, de l'« âme vivante », et la déclara « très bonne ». L'homme était le fils terrestre du grand Dieu, et Dieu l'aimait; tout ce qui entourait l'homme fut fait pour son bonheur.

Dieu rendit parfaite une partie de la terre, qui fut appelée Eden. Ce coin de paradis doit avoir été magnifique. L'homme que Dieu avait créé pour dominer sur la terre était parfait; sa demeure aussi était parfaite, parce que toutes les œuvres de Jéhovah sont parfaites (Deutéronome 32: 4). Dans la partie est de l'Eden, Dieu planta un jardin qui était un véritable paradis, ainsi que nous l'avons dit. Il y avait des arbres aux fleurs superbes qui réjouissaient l'homme et parfumaient l'air qu'il respirait. D'autres arbres portaient toutes sortes de fruits qui lui servaient de nourriture. Des oiseaux au plumage éclatant, d'autres au chant harmonieux, égayaient le jardin. Des animaux d'espèces variées, dociles, peuplaient le jardin et prenaient leurs ébats devant Adam, leur maître qui leur donna à tous un nom; ils entendaient sa voix et s'y soumettaient. La relation divine à ce sujet est conçue comme suit: « L'Eternel Dieu forma de la terre tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, et il les fit venir vers l'homme, pour voir comment il les appellerait, et afin que tout être vivant [chaque *âme vivante*; *Lausanne*] portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tout le bétail,

aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs; mais, pour l'homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui » (Genèse 2: 19, 20). Les conditions climatiques du jardin d'Eden étaient parfaites. Le zéphir porteur des senteurs de cette riche nature se mêlait au chant de louange et d'adoration qui s'élevait à la gloire de Jéhovah. Doué d'une nature capable d'adorer parfaitement son Créateur. l'homme devait lui offrir cette adoration.

(W. T. du 1er septembre 1939)

Combien de personnes iront au ciel ?

LE MONDE est composé des cieux et de la terre. Par « cieux » il faut entendre les choses que notre œil ne voit pas. « Mais nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habitera » (II Pierre 3: 13). Ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre constituent le monde de justice. Les nouveaux cieux sont l'organisation capitale de Dieu, nommée Sion; Christ Jésus en est le Chef. Elle est formée de Christ Jésus et des 144.000 membres qui jouissent avec lui de ses richesses et de sa gloire. L'organisation est accompagnée et soutenue par une armée de saints anges soumis au Seigneur (Matthieu 25: 31).

Les 144.000 membres de cette organisation capitale sont des Israélites spirituels pris du milieu du monde (Apocalypse 7: 4 à 8; 14: 1 à 4). Il leur est d'abord donné une certaine connaissance de la vérité, puis ils sont séparés des autres hommes, soumis à l'épreuve, jugés et approuvés par Jéhovah Dieu. Tout cela est accompli par Christ Jésus, le grand Souverain Sacrificateur de Jéhovah, qui a été lui-même le premier choisi et pleinement éprouvé et qui, après avoir démontré que sa fidélité et son intégrité étaient inébranlables, a été élevé à la plus haute position de l'univers. Après sa résurrection et son ascension, Christ Jésus entreprit le choix des créatures humaines qui lui seraient associées dans son organisation; et cette œuvre durera jusqu'à la « fin du monde », du monde de Satan. Comme Christ Jésus est un esprit et que les membres de sa maison royale sont des créatures spirituelles, cette sainte organisation royale de Jéhovah sera toujours invisible aux humains, car notre œil ne peut voir les créatures spirituelles. Cette maison royale forme les nouveaux cieux dont parle l'apôtre Pierre.

La période comprise entre la Pentecôte et le retour de Christ et son Royaume est celle du choix des futurs associés de Christ dans son règne, des 144.000 membres de la maison royale. Ce choix s'effectue-t-il uniquement pour qu'ils puissent aller au ciel? Non, ils sont tirés du milieu des peuples afin qu'ils rendent témoignage devant leurs semblables du nom de Jéhovah et de son Royaume. Nous lisons: « Dieu a premièrement visité les nations pour en tirer un peuple pour son nom » (Actes 15: 14; *Darby*). Pendant leur séjour sur cette terre, ces élus, engendrés de l'esprit divin doivent annoncer les vertus de Jéhovah et de son Roi. C'est dans ce but qu'ils sont appelés des ténèbres à la lumière de la Parole de Dieu (I Pierre 2: 9). Beaucoup de gens ont été amenés à croire qu'en faisant annoncer l'évangile du Royaume, Dieu n'avait d'autre but que de sauver des humains d'un châtiment éternel dans le feu et le soufre et de leur donner une demeure au ciel. Mais tel n'est pas le dessein de Dieu. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter sa Parole. Les créatures tirées du sein des nations constituent la troupe élue de Dieu. Elles doivent toutes être soumises à certaines épreuves et remplir ici-bas des devoirs bien définis (Romains 8: 16 à 18).

Durant la période écoulée d'environ 1.900 ans, Jéhovah a appelé, instruit et choisi les membres de sa maison royale dont, avons-nous dit, Christ Jésus est la Tête et le Seigneur (Hébreux 3: 1 à 6). Leur admission dans cette maison dépend absolument de leur fidélité. Des millions d'hommes ont cru qu'ils étaient chrétiens; ils ont effectivement revendiqué ce titre, bien que la grande majorité d'entre eux n'aient même jamais connu les conditions à remplir pour être disciple du Maître. Les Ecritures indiquent formellement que le nombre des membres de la maison royale est limité à 144.000. Christ Jésus est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois, et ceux qui sont avec lui sont des appelés qui ont été élus et trouvés fidèles (Apocalypse 17: 14; 7: 4; 14: 1 à 4). Ceux qui font vœu de consécration en vue de faire la volonté de Dieu, qui sont invités à entrer dans l'alliance du Royaume des cieux et qui prouvent joyeusement leur fidélité jusque dans la mort, bénéficieront des richesses célestes, comme cohéritiers de Christ (Apocalypse 2: 10).

Les 144.000 membres de la maison royale sont les seules créatures tirées du milieu des hommes qui auront leur demeure éternelle dans le Royaume invisible de Jéhovah Dieu. A leur égard il est écrit: « Bienaimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons [au ciel] n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsque cela sera manifesté, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est » (I Jean 3: 2).

Cela signifie-t-il qu'il n'y a que les 144.000 qui jouiront des richesses dispensées par Jéhovah Dieu, que personne d'autre n'y aura part? Non, tel n'est pas l'enseignement de la Parole divine. Les 144.000 créatures spirituelles, comme indiqué, constituent la maison royale; elles ont part avec Christ Jésus au Royaume, et aux douze apôtres qui les représentaient toutes, Jésus fit cette promesse: « Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël » (Matthieu 19: 28). « Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; c'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël » (Luc 22: 28 à 30). Ces paroles prouvent qu'il y aura une régénération, un renouvellement dans lequel seront compris tous les humains obéissants, que les humains n'iront jamais au ciel, mais resteront pour toujours sur la terre régénérée, et que les 144.000 travailleront sous la direction de Christ Jésus, « le Père éternel », à cette œuvre restauratrice relative aux hommes de bonne volonté.

Est-il nécessaire d'aller au ciel pour s'y « amasser des trésors »? (Matthieu 6: 19 à 21). Non, on peut

s'amasser des trésors dans le ciel sans y aller soi-même. Toutes les richesses, tous les trésors viennent du ciel; en bénéficie quiconque reçoit connaissance des desseins divins exposés dans la Parole sainte et s'efforce d'obéir à la volonté de Dieu. La source des richesses est en Jéhovah Dieu; Christ Jésus en est le Dispensateur. Les bienfaits qui seront dispensés sur la terre aux humains obéissants proviendront du ciel (Jacques 1:17).

(W. T. du 1er septembre 1939.)

Expériences dans le champ du Seigneur

Dans les îles Philippines

« Comme dans les contrées septentrionales du pays, les prêtres de la Hiérarchie règnent aussi en maîtres dans les îles méridionales. Ici, ils se sont évertués à suivre nos pionniers de maison en maison et ont engagé les gens à brûler les livres qu'ils auraient acceptés. Eh oui! en s'adonnant à leur commerce ils se sont abaissés jusqu'à ce degré-là. Cependant leurs menées ont plus profité que nui à l'œuvre du Seigneur! Leurs œuvres mauvaises ont fait connaître les publications contenant le message du Royaume. Des personnes qui ne s'y intéressaient pas auparavant commencent à se renseigner sur ce qu'elles qualifient d'„inaccoutumé" et désirent connaître ce qui a bien pu provoquer la fureur du „père" tel et tel. En vérité: une „œuvre étrange"! En divers endroits où le Royaume a été annoncé, cette vérité que la religion est une industrie est de mieux en mieux comprise, ainsi que le montre le cas suivant: Tandis qu'il se rendait dans son secteur, un pionnier fut invité à se rendre au bureau d'une certaine Compagnie de caoutchouc. A sa grande surprise on lui demanda dans ce bureau de lire une annonce affichée ainsi conçue: *La religion est une industrie et procède du diable.* Le jour précédent avait eu lieu, entre un proclamateur et un prédicateur protestant, une longue discussion au cours de laquelle la vérité avait mis en lumière l'attitude ridicule du „révérend". Quelques fonctionnaires qui en avaient été les auditeurs ne se bornèrent pas à exprimer leur reconnaissance et leur appréciation de la vérité qu'il leur avait été donné d'apprendre; ils se procurèrent aussi des livres et, sur le conseil de notre proclamateur, s'abonnèrent même à *La Tour de Garde.* »

A l'instar de Rahab qui rassembla sa parenté

[Nous nous sommes rendus au Nébraska principalement pour rendre le témoignage devant nos parents et nos amis. Nous savions que quatre de nos parents connaissaient la vérité depuis assez de temps pour participer au service. A notre arrivée là-bas, nous apprîmes que tous leurs enfants mariés s'intéressaient également à la vérité. Nous leur fîmes entendre toujours à nouveau ces trois causeries: „Face aux Réalités", „Fascisme ou Liberté" et „Remplissez la terre". Ils les écoutaient si volontiers qu'ils n'en avaient jamais assez. En visitant ainsi ces parents — vingt familles — nous constatâmes que, tous, ils avaient déjà lu les écrits et que quelques-uns d'entre eux étaient disposés à travailler. Dans l'espace de deux semaines, nous obtînmes auprès de ces vingt familles le résultat que voici: 8 nouveaux proclamateurs; 21 livres reliés et 273 brochures; 49 heures de service; 176 auditeurs des causeries; 13 abonnements à *La Tour de Garde*; 1 à *Consolation*; 15 visites complémentaires; 26 exemplaires de *Consolation* et 36 de *La Tour de Garde.* Lorsque nous les quittâmes, ils se préparaient à tenir leur première étude de *La Tour* selon la méthode actuelle, avec 26 nouveaux auditeurs. Nous leur avons laissé 3 bibles et 1 *Annuaire.* Dix autres personnes parmi ces auditeurs du gramophone se sont déclarées prêtes à prendre part au service aussitôt qu'elles seraient un peu plus avancées dans l'étude de *La Tour.* Nous remercions notre grand Créateur, Jéhovah, notre Dieu, qui nous a accordé cet inestimable privilège de le servir et nous a guidés tout le long de notre route. »

Le gramophone joue dans la salle du tribunal à Youngsville (Etats-Unis)

« „Je suis le propriétaire de la maison, dépêchez-vous de décamper!" L'homme qui m'apostropha ainsi ajouta: „Je ne comprends pas pourquoi les autorités vous permettent de travailler dans cette ville." Je me dirigeai vers la maison suivante. Au bout de quelques instants, le gendarme passa en voiture. Il s'arrêta et me dit: „J'ai ordre de vous arrêter si vous ne quittez pas la ville!" Je répliquai: „Alors il faudra bien que vous m'arrêtiez, car je ne puis m'en aller d'ici avant d'y avoir terminé ma tâche." Cinquante personnes pour le moins assistèrent à l'interrogatoire dans la salle du tribunal. Le maire me demanda si j'avais avec moi mon gramophone. „Puis-je le faire jouer dans cette salle?", répondis-je. „Certainement, allez-y!" me dit-il. Puis, s'adressant à l'auditoire: „Ecoutez bien! car je veux que vous jugiez vous-mêmes si ces gens commettent quelque chose d'injuste." Je fis tourner un disque en français et demandai la permission d'en mettre aussi un en anglais, ce qui me fut accordé. Le maire m'ordonna ensuite d'expliquer mon œuvre en langue anglaise tandis que ma mère le ferait en français. A ce moment, le bonhomme qui m'avait chassé de chez lui voulut parler, bien que ce ne fut pas son tour; le maire lui imposa silence et dit à la ronde: „Et maintenant, que celui qui a entendu quelque chose qui justifierait l'incarcération de ces gens, le dise!" Mais tous les assistants paraissaient plutôt s'intéresser vivement à ce qu'ils entendaient, à l'exception toutefois de deux hommes dont l'un était celui en question (le gendarme m'apprit plus tard qu'ils étaient ivres tous deux). Après que le témoignage eut été rendu devant le tribunal, le maire prononça ces paroles: „Ces gens n'ont enfreint aucune loi"; et, s'adressant à nous: „Vous êtes libres, vous pouvez vous en aller." Avant que je quitte la salle, le gendarme me dit: „Vous pourrez venir chez moi chaque fois qu'il vous plaira." Il me demanda un livre en français et me remit un don pour l'œuvre. Nous lui annonçâmes que nous terminerions notre travail dans la ville et nous pûmes en effet aller jusqu'au bout sans autre incident. »